Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20261016-081020265-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLESIDY DU 08 octobre 2026

Date de convocation : 23 septembre 2026
Membres afférents au conseil municipal : 15....
Membres en exercice :15...
Membres ayant pris part aux votes : 15...

L'An Deux Mille Vingt-Six, le huit octobre à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy GAUTIER, Maire de Plésidy.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Philippe GAUTIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Mmes Sylvie COINT, Valérie PERENNEZ, Océane PINABEL, Charlotte SERANDOUR, Zoé WINTERBOURNE.

Absents : Laurent JOLEC qui donne procuration à Guy GAUTIER
Andréa LE GAC qui donne procuration à Zoé WINTERBOURNE
Marie GARCIA-COUILLAUD qui donne procuration à Ronan ALLARD

Secrétaire de séance : M. Thierry NEGARET a été élu.

Délibération 5: Attribution d'une subvention à Dynamique Senven-Léhart

Considérant la demande de subvention présentée par l'association Dynamique Senven-Léhart ;

Après examen de la demande, le conseil municipal souhaite renouveler son soutien à l'association.

DECIDE : d'attribuer à l'association Dynamique Senven-Léhart une subvention de 400 € au titre de l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : adopte à l'unanimité le versement de cette subvention .

Fait et délibéré à Plésidy, le 08 octobre 2026

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY
Côtes d'Armor